

LeTélégramme.com

LANRIVOARÉ

Électrification rurale. Passage de relais en fin d'année

12 janvier 2013

Le syndicat d'électrification rurale Saint-Renan - Iroise s'est réuni mercredi, au siège de la CCPI. Toutes les délibérations présentées ont été adoptées. Les travaux effectués en 2012, extensions, renforcements, effacements et éclairage public, représentent, pour le syndicat, une participation de 1.427.138€. Pour 2013, la participation prévue à ce jour par le syndicat est de 722.186€ : commune de Lampaul-Plouarzel, 215.397€; commune de Plouarzel, 305.868€; commune de Saint-Renan, 96.745€ et commune de Trébabu 104.174€. Les travaux réalisés seront prioritairement les renforcements et les extensions. Le programme d'effacement, très important, est étalé sur 2013 et 2014. Les neuf communes ont au moins un projet. Le montant total des travaux s'élèverait à 2,7M€. Le programme de rénovation d'éclairage public, selon les demandes des communes, sera poursuivi; il reste environ 410 points à remplacer sur 720 diagnostiqués au départ. Le schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) prévoit le regroupement du pouvoir décisionnaire et de la maîtrise d'ouvrage des travaux d'électrification. La dissolution du syndicat intercommunal d'électrification rurale de Saint-Renan - Iroise à la date du 31 décembre a été adoptée (une abstention). La modification du périmètre du syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère (Sdef), à effet au 1er janvier 2014, a été adoptée à l'unanimité. Les nouveaux statuts du Sdef ont aussi été adoptés à l'unanimité. Son fonctionnement sera assuré par un comité composé de représentants des élus et par un collège électoral constitué des délégués de chacune des collectivités membres de cet EPCI (établissement public de coopération intercommunale) et par un bureau. Deux représentants titulaires par commune adhérant directement au Sdef siégeront au collège électoral.

© Copyright Le Télégramme 2009